

« Je vais faire un nouveau Bataclan ! » : à la fac de droit de Rouen, l'inquiétude après des menaces



Des enseignants de la fac de droit de Rouen ont été menacés à plusieurs reprises par un individu. Des plaintes ont été déposées. archives Paris Normandie / STÉPHANIE PÉRON CLÉMENT

À plusieurs reprises, un individu a menacé du personnel de la faculté de droit à Rouen. L'homme devait être jugé mais le dossier a dû être renvoyé. Sur le campus, au regard du profil du prévenu et des menaces explicites, l'inquiétude monte à quelques jours des commémorations des attentats de Paris.

Sur les boucles de discussions, des étudiants de la fac de droit de Rouen font état de leurs préoccupations. Alors qu'ils devront plancher sur un partiel jeudi 13 novembre 2025, ils redoutent qu'un homme ayant proféré des menaces sérieuses à l'encontre d'enseignants et de l'établissement passe à l'action.

Les faits, graves, ont débouché sur plusieurs plaintes. L'individu devait, dans un premier temps, comparaître devant le tribunal correctionnel en décembre 2025 : « Sauf que le prévenu ayant réitéré ses menaces, a été convoqué en comparution immédiate le 20 octobre, évoque Me José Delfont, avocat de deux parties civiles dans le dossier. Mais, comme il s'est présenté en retard à l'audience, l'affaire a été renvoyée... »

Le prévenu n'a donc pas été jugé. « Il est, théoriquement sous contrôle judiciaire, continue l'avocat. Mais, ce qui est inquiétant, c'est la montée en puissance des faits... »

« Ramener des têtes coupées »

L'homme, un aspirant doctorant né en 1976, n'aurait pas accepté que ces deux directeurs de thèses l'accusent de plagiat et l'empêchent de soutenir sa thèse. « Très rapidement, il a envoyé des messages à l'Université et à d'autres institutions en indiquant que s'il n'était pas rétabli dans ses droits, il allait « ramener les têtes coupées »... », reprend Me Delfont.

Dès les premières menaces diffusées au printemps 2025, la police est saisie : « En garde à vue, il joue l'inversion accusatoire dans un délire constellé de paranoïa avec des propos erratiques, se dit victime d'un racisme systémique... Et il ne réfute jamais avoir formulé les menaces ! »

Il en aurait même rapidement proféré de nouvelles après cette première garde à vue : « Il l'écrit dans un mail : "Je vais faire un nouveau Bataclan !". » Des propos particulièrement inquiétants alors que la France s'apprête à commémorer les dix ans des attaques terroristes à [Paris](#).

Et des étudiants s'alarment : « Nous avons des partiels ce jeudi 13 novembre 2025. C'est le jour des dix ans de l'attaque du Bataclan, rappelle Hugo, futur juriste. On craint pour notre sécurité. » Selon nos informations, des enseignants et des membres du personnel de la fac auraient également indiqué qu'ils ne viendraient pas sur le site rouennais ce jeudi en raison des menaces.

« Tout en œuvre pour garantir la sécurité et la sérénité de l'ensemble de ses personnels et étudiants »

Ce que confirme Me Delfont : « Le prévenu aurait des antécédents de passages en hôpital psychiatrique. Et il est déjà connu pour avoir proféré des menaces très violentes il y a une dizaine

d'années. »

Contactée, l'Université nous confirme qu'une plainte a bien été déposée. « L'Université de Rouen Normandie condamne avec la plus grande fermeté toute forme de menace ou de violence à l'encontre de toute personne relevant de la communauté universitaire, qu'elle ait la qualité d'agent public ou d'utilisateur du service public de l'enseignement. Dans le cadre de l'instruction judiciaire en cours concernant un individu poursuivi pour avoir proféré publiquement des menaces de mort à l'encontre de membres du corps enseignant, l'Université de Rouen Normandie s'est constituée partie civile. Elle apporte son plein concours à la justice et met tout en œuvre pour garantir la sécurité et la sérénité de l'ensemble de ses personnels et étudiants. »